

Les informations contenues dans cette fiche concernent les installations de combustion de **bois propres**, d'une **puissance inférieure à 2 MW** et visent une **utilisation personnelle** des cendres de bois.

**⚠ En dehors d'une utilisation personnelle**, tout maître d'ouvrage d'une installation de chauffage au bois, d'une puissance inférieure à 2 MW, doit prendre en charge l'évacuation des cendres produites via les structures appropriées :

- Installations de Stockage de Déchets non Dangereux – ISDnD ;
- entreprises de récupération des cendres.

*Carte des structures de récupération des cendres de bois disponible sur simple demande*

## ✓ Utilisations des cendres de bois à la maison

- les cendres de bois sont riches en potasse et peuvent donc permettre, par macération, de **confectionner sa propre lessive**. L'efficacité de cette dernière est bonne mais moindre que celle d'une lessive industrielle, notamment sur les traces d'origines minérales telles que la boue ;
- **fonte de la neige** en permettant à celle-ci d'absorber plus de chaleur ;
- **barrière anti-limaces** qui permet de protéger les plantations ;
- sous un **massif d'arbres et en forêt**, pour la fertilisation du peuplement ;
- Utilisation d'un mélange de cendres et d'eau pour le **nettoyage de surfaces diverses** : vitre d'un poêle à bois, d'un insert ou d'un four, surfaces émaillées, etc.



*Barrière de cendres anti-limaces  
Illustration CCI Lozère*

**⚠ Pour un usage en tant que produit nettoyant** : utiliser des cendres de bois tamisées pour éviter la présence d'éléments étrangers abrasifs. **Ne pas utiliser sur des surfaces fragiles s'il y a une présence de graviers fins, malgré le tamisage.**

### Mission de promotion du bois-énergie en Lozère et dans le Gard

## ✓ Utilisation des cendres au jardin

Les cendres sont riches en **chaux** et en **potasse**. Elles sont également composées de **magnésium** et de **phosphore**. En plus faible quantité, elles contiennent également des **oligo-éléments**. A noter que les cendres de feuillus seraient plus riches que celles des résineux.

Les cendres peuvent permettre :

- d'apporter des **éléments nutritifs** aux plantes;
- d'**améliorer la structure** du sol (meilleure circulation de l'air et de l'eau) ;
- d'**abaisser l'acidité** du sol.

Elles sont **conseillées pour des sols acides, sableux et très perméables** et **déconseillées** aux pieds de plantes acidophiles telles que les azalées, rhododendrons, camélias, bruyères, etc.

L'épandage doit être réalisé :

- **Quand ?** → à l'automne ou au printemps
- **Comment ?** → **épandage direct**, le dosage correspond, à titre indicatif, à un apport de :
  - 70 g/m<sup>2</sup>/an pour des cendres de feuillus ;
  - 100 g/m<sup>2</sup>/an pour des cendres de résineux.
- **incorporation dans un compost** , qui permet de l'enrichir en sels minéraux. Afin de ne pas perturber le processus de fermentation, les cendres doivent être incorporées après la phase de fermentation active, à hauteur de 10 % de la masse du compost.



Epandage direct de cendres - Source internet




Tas de compost - Illustration CCI Lozère

Dose de compost alors conseillée en épandage : 1,5 à 2 t/ha, tous les deux ans, ce qui représente environ 150 à 200 g/m<sup>2</sup>.

L'incorporation des cendres à une matière facilite leur épandage et leur manipulation.

**Précautions d'utilisation** : les cendres utilisées en trop grande quantité peuvent être néfastes pour le sol et les plantations. Il est vivement conseillé de peser les cendres à épandre et de respecter les doses préconisées.

 *La composition des cendres nécessite de prendre quelques précautions lors de leur manipulation : **le port de gants et d'un masque est recommandé.***

**Mission de promotion du bois-énergie en Lozère et dans le Gard**

